

## Séminaire « Migrations et travail social »

Lundi 26 juin 2017 (9h30-12h30)

Lieu : Université Rennes 2 (salle à préciser)

Nous avons choisi, pour ce séminaire, d'explorer et de mettre en commun des réflexions et travaux à la croisée de deux grands champs explorés structurants pour les disciplines représentées à ESO : les migrations internationales et le travail social. Partant, d'une part, de nos interrogations sur les enjeux actuels liés aux migrations dans le secteur social (accueil et orientation des primo-arrivants -situation nationale vs situation locale-, prise en compte des parcours migratoires dans le cadre de l'accompagnement médical et social)<sup>1</sup> et, d'autre part, de nos questionnements sur les dynamiques qui traversent aujourd'hui le champ du travail social (structures et services, métiers, fonctions, dimensions territoriales, formation des travailleurs sociaux à l'épreuve des migrations et des catégories de l'interculturel)<sup>2</sup>, nous proposons de partager des éléments de réflexion, d'ouvrir des pistes de recherche en interaction avec le monde professionnel.

Lors de ce séminaire, que nous voulons libre, participatif et ouvert, nous vous proposons d'animer un temps de rencontre, d'interconnaissance et d'échange entre chercheurs et professionnels du travail social. Nous réaliserons un tour d'horizon exploratoire des différents types d'enjeux scientifiques et professionnels situés à la croisée des migrations et du travail social et ferons un focus sur des actions en cours. L'idée, in fine, est de repérer collectivement des objets prioritaires de réflexion de fond et d'action pour les années à venir (voire, d'aboutir à la co-construction de questions de recherche).

Le programme de la journée s'organise en trois temps : un premier moment animé autour des questions de formation (comment restituer les travaux de sociologie ou de géographie des migrations dans la temporalité des cursus de formation des travailleurs sociaux? Comment innover sur le plan pédagogique à partir des expériences de recherche?), un deuxième ouvert et libre autour d'extraits d'un film documentaire portant sur les contextes d'exercice des travailleurs sociaux en première ligne sur l'accueil des migrants, un troisième sur les formes de mobilisation autour du travail en réseau sur le territoire breton.

9h30-9h45	<b>Introduction</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte du questionnement et enjeux scientifiques</li> <li>- Migrations et travail social : cartographie des acteurs concernés</li> </ul>	Anne-Cécile Hoyez (Chercheuse CNRS - ESO) Eugénie Terrier (Chargée de mission et de recherche - Askoria)
9h45-10h30	<b>Former les travailleurs sociaux aux questions migratoires</b>	Anne Morillon (sociologue – formatrice) Yves Bonny (MCF en sociologie – ESO- CCB)
10h30-11h15	<b>PROJECTION-DEBAT : L'accueil des demandeurs d'asile</b> <b>Extraits du documentaire « Les arrivants »</b> (de Claudine Bories et Patrice Chagnard)	
11h15-12h30	<b>Table ronde – Des parcours professionnels aux questions de recherche</b>	Laure Fouquet (Réseau Louis Guilloux) Sandrine Dupé (IREPS) Cécile Bellan (Askoria)

<sup>1</sup> Programme ANR MIGSAN

<sup>2</sup> Projet franco-qubécois de recherche PROMIG « Les organisations de la protection de l'enfance à l'épreuve des migrations internationales et de la diversité culturelle » Askoria/Université de Montréal

## Quelques mots sur le travail social et l'accueil des migrants

L'expression « travail social » recouvre un ensemble d'interventions dont les objectifs et le champ font l'objet de définitions diverses et donnent souvent lieu à débats. Les travailleurs sociaux exercent leur métier au sein d'une **large gamme d'établissements et de services** qui offrent des prestations et des accueils à différents publics : les enfants en âge préscolaire, les enfants ou adolescents en difficulté, les enfants ou adultes handicapés, les adultes en difficulté et les personnes âgées. Le secteur social et médico-social comprend aujourd'hui en France près de 35 000 établissements ou services sociaux et médico-sociaux (DREES, 2010). La gestion des structures est majoritairement assurée par des associations à but non lucratif, secondairement par des établissements publics locaux et en partie, par le secteur privé lucratif. **Quatre grands domaines d'intervention** sont habituellement évoqués pour décrire le travail social : celui de l'aide, celui de l'éducation spécialisée, celui de l'animation et celui de l'accueil à domicile. Pour préparer à ces métiers, on dénombre **14 diplômes en travail social** accessibles avec ou sans le bac. Il existe différents modes d'accès : formation initiale, apprentissage, formation continue, VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Ces formations proposées par les établissements de formation en travail social (EFTS) reposent sur une pédagogie de **l'alternance**.

Le travail social ne représente pas (*encore?*) un champ de recherche constitué « pour lui-même et par lui-même », selon S. Rullac, et ce malgré les prises qu'il offre sur les questions sociales et malgré les tentatives de l'institutionnaliser comme discipline (AFFUTS 2013; Rullac 2014; Jaeger 2014)). Il est aujourd'hui étudié par des disciplines comme la sociologie ou la géographie sociale par différentes entrées : pour ce qu'il représente dans son ensemble (avec sa fausse impression d'unité), pour ses logiques d'intervention et d'action territorialisées (« géographie prioritaire » dans les territoires urbains; offre d'équipement; travail en réseau), pour les changements importants intervenus depuis les années 1990 dans l'exercice professionnel (Ion, 1991). Une des entrées qui pourrait être étudiée pour ce séminaire concerne la place importante du travail en réseau et, par conséquent, la nécessité d'être, dans sa pratique professionnelle, à la fois (1) mobile sur des territoires d'intervention spécifiques et changeants et (2) d'être en capacité de se mobiliser vis-à-vis des différentes instances partenariales et des publics.

## Travail social et accueil des demandeurs d'asile

L'inscription de l'accompagnement des demandeurs d'asile par des travailleurs sociaux figure dans la loi sur l'asile en France, où l'Etat sous-traite les missions au secteur associatif, qui salarie des travailleurs sociaux (et recrute des bénévoles) dédiés à ce domaine. Les travailleurs sociaux qui accueillent les migrants à leur arrivée peuvent relever de différents types de missions, soit de **droit commun**, soit en lien avec un **dispositif spécifique**. L'accueil d'urgence et la mise à l'abri représentent souvent une première porte d'entrée pour les services sociaux. Ce sont alors les travailleurs sociaux intervenant auprès des personnes en errance et/ou sans domicile fixe qui sont en première ligne. **Les demandeurs d'asile** sont théoriquement orientés vers les Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA); mais en pratique, la majorité des demandeurs d'asile sont en dehors de ces dispositifs, faute de places disponibles.

Les travailleurs sociaux exerçant en CADA occupent une place cruciale à la croisée de l'action juridique (aide au montage du dossier de demande d'asile) et de l'action sociale (circuit de l'hébergement spécifique) et médico-sociale (ouverture des droits de santé, coordination des suivis médicaux si nécessaire). L'exercice professionnel est donc sujet à de nombreuses tensions (Laval et Colin 2005) : les travailleurs sociaux sont confrontés à des situations de fragilisation des publics (seule une minorité aura accès à un logement, puis au statut de réfugié), ils sont récipiendaires des récits qui seront soumis à l'OFPRA pour prouver la condition de victime (convention de Genève), ils doivent travailler dans la temporalité imposée d'une part par la loi et les traitements des dossiers à l'OFPRA et d'autre part par celle de l'action sociale et médico-sociale (privilégier des logiques intégratives pensées sur le plus long terme). En somme, les travailleurs sociaux exercent en tension entre « accueil » et « logiques de tri » (Kobelinsky, 2008), dans un contexte de « gestion quotidienne du provisoire » (Sauvagnargues 1992) qui va à rebours de leur mission de stabilisation et pérennisation des situations sociales et sur des profils de postes peu standardisés à l'échelle nationale ou européenne (d'Halluin-Mabillet 2012).

Plus spécifiquement, les **mineurs isolés étrangers** (ou mineurs non accompagnés) sont orientés vers les services de l'Aide sociale à l'enfance, qui doivent dans un délai de cinq jours procéder à leur mise à l'abri et à l'évaluation de leur situation (c'est-à-dire statuer sur leur majorité ou non). Les travailleurs sociaux de l'ASE

doivent donc mener simultanément un travail sur deux fronts connexes : sur le terrain juridique et administratif pour les accompagner dans leurs démarches de régularisation administrative, et sur le terrain éducatif afin, comme pour chaque enfant confié à l'ASE, d'adapter le projet personnel de ces jeunes à leurs besoins spécifiques.

### **Travailleurs sociaux et familles issues de l'immigration**

L'action sociale auprès des « minoritaires » issus de l'immigration historique produit souvent des débats complexes. Selon F. Guélamine (2008), l'intervention sociale et éducative au sein des familles se heurte à toutes sortes d'interrogations mais aussi de paradoxes. Les travailleurs sociaux se sentent en effet parfois démunis pour bien appréhender les liens entre des dysfonctionnements individuels ou familiaux et des problématiques plus macro où se mêlent ambiguïtés et paradoxes des politiques publiques nationales, différences culturelles et trajectoires migratoires. Le traitement « au cas par cas » des situations s'avère commun dans ce domaine professionnel, mais pose la question de la solitude des travailleurs sociaux dans leurs démarches ou décisions. L'évaluation des situations, moment clef de l'accompagnement social, est une étape à risque : risque de surévaluer le poids de la variable culturelle qui viendrait occulter les autres facteurs à l'œuvre, plus sociaux ou individuels, risque d'adopter un jugement ethnocentré qui rend plus difficile la compréhension du système de valeurs dans lequel se trouve la personne.

Un certain nombre de **questions éthiques et théoriques** se posent donc aux professionnels et c'est pourquoi se développe depuis une vingtaine d'années en France un champ théorique spécifique autour de l'**interculturalité** mettant l'accent sur les difficultés de communication entre les travailleurs sociaux et les publics migrants, incluant également la culture des travailleurs sociaux.

### **Bibliographie**

- AFFUTS (2013). *Quels modèles de recherche scientifique en travail social ?* Politiques et interventions sociales. Rennes: EHESP. <https://www.presses.ehesp.fr/produit/quels-modeles-de-recherche-scientifique-en-travail-social/>.
- Cohen-Emerique M. (2015). *Pour une approche interculturelle en travail social*. 2ème édition. Rennes : Presses de l'EHESP.
- DGCS, *Guide des activités et des métiers du secteur social, médico-social et petite enfance*, 2010
- DREES, « Les métiers du travail social », *Etudes et résultats*, 2005
- Guélamine F. (2008). *Action sociale et immigration en France. Repères pour l'intervention*. Paris : Dunod.
- Guélamine F. (2008). *Action sociale et immigration en France. Repères pour l'intervention*. Paris : Dunod.
- Helfter C. (2010), *La prise en charge des mineurs isolés étrangers par l'aide sociale à l'enfance. Une projection nécessaire et perfectible* », *Informations sociales* 2010/4 (n°160), p.124-132
- Ion J., 1991. *Le travail social à l'épreuve du territoire*. Toulouse : Privat.
- Jaeger Marcel (éd) (2014). *Le travail social et la recherche - Conférence de consensus*. Santé Social. Paris: Dunod. <https://www.cairn.info/le-travail-social-et-la-recherche--9782100710249.htm>.
- Kobelinsky C. (2008). « Faire sortir les déboutés ». *Gestion, contrôle et expulsion dans les centres pour demandeurs d'asile en France*, *Cultures & Conflits*, [en ligne] 71.
- Laval C, Colin V. (2005). « L'intervention sociale dans le champ de la demande d'asile ». *Ecarts d'identité*, n° 107.
- D'Halluin-Mabillot E. (2012). *Les épreuves de l'asile : Associations et réfugiés face aux politiques du soupçon*. Editions de l'Ecole Pratiques de Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- ONPE, « Mineurs non accompagnés. Quels besoins et quelles réponses ? », 2017
- Réa A., Tripier M. (2003). *Sociologie de l'immigration*. Paris : La Découverte.
- Rullac S. (2014). *La scientification du travail social*. Politiques et interventions sociales. Presses de l'EHESP. <http://livre.fnac.com/a7717907/Stephane-Rullac-La-scientification-du-travail-social>.
- Sauvagnargues F. (1992). « Travail social et problématique de l'asile ». *Plein Droit*, n° 18-19. <http://www.gisti.org/spip.php?article3574>.